

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1948)

Heft: 7

Artikel: Ankäufe bei der XXI. Ausstellung der GS MBA, Bern 1948 = Achats à la XXIe exposition des PSAS Berne 1948

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'assemblée générale

27 Juin 1948 à Zurich

Présidence: Eug. Martin, président central.

La liste de présence porte 73 noms.

Le président central ouvre la séance à 11 h. Il salue l'assistance notamment M. le directeur G. E. Schwarz, trésorier de la caisse de secours et de la caisse de maladie, M. R. Jagmetti, Dr en droit, notre éminent juriconsulte, notre collègue A. Blailé, président de la commission fédérale des beaux-arts.

En attendant l'arrivée des deux rapporteurs, terminant sans doute leur procès-verbal, le président donne lecture de son **rappor annuel**. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des huit sociétaires, y mentionnés, décédés depuis la dernière A. G. Le rapport du président est adopté par des applaudissements nourris. La traduction de ce rapport est lue par le secrétaire.

Dans l'intervalle, les deux **rapporteurs** ont fait leur entrée. Mehr, Zurich, rapporteur de langue allemande, déclare qu'ils ont cherché à être brefs mais que les délégués peuvent être assurés que toutes les notes des délibérations ont été prises et sont à disposition. Mehr lit son procès-verbal en allemand, R. Burckhardt, Lausanne, le sien en français.

Aegerter, Bâle, relève que n'y sont pas mentionnées deux déci-sions prises par l'A. D.: 1. que les sections seront invitées à remettre dans le délai d'une année leurs propositions quant à la forme à donner à la prochaine exposition de la société, 2. que la commission instituée pour établir les prescriptions d'exécution des statuts aura à présenter son projet jusqu'à la prochaine A. D. Avec ces deux observations, le P. V. de l'A. D. est adopté.

Le **budget** publié dans l'**« Art suisse »** est adopté.

Le caissier central Glinz présente, en allemand, les **comptes annuels**, lesquels bouclent par un déficit de fr. 4350,56. Glinz énonce quelques remarques au sujet des comptes qui seront publiées, en même temps que ceux-ci, dans notre feuille. Otto Ernst lit le rapport des vérificateurs, sur quoi les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Comme proposition de l'A. D. à l'A. G. figure la réintégration du peintre P. Th. Robert, section de Neuchâtel, que l'A. D., après discussion approfondie et tenant compte des circonstances particulières de la démission donnée il y a quelques années par Robert, recommande à l'A. G. Celle-ci vote la réintégration par 27 voix contre 14.

Il est donné lecture, en langue allemande par J. Ritzmann, — de la traduction française par le secrétaire, — de la résolution rédigée par la commission désignée la veille. Le texte en est le suivant:

« L'assemblée générale de la société des peintres, sculpteurs et architectes suisses a eu lieu à Zurich le 27 juin 1948. »

« Elle rappelle la position actuelle particulièrement précaire des artistes et ceci malgré la situation économique prospère du moment. »

« Elle fait appel à la Confédération et aux Cantons pour que, tenant compte de la dévaluation, les subsides aux beaux-arts soient augmentés et que, par tous les moyens possibles, le travail des artistes suisses soit facilité. »

« Les artistes ne demandent pas des secours mais veulent, par la contre-valeur de leurs œuvres, servir le pays. »

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Les 21 **candidats** présentés par quelques sections et, au vu des œuvres soumises, recommandés par le jury de l'exposition à l'admission comme membres actifs, sont admis sans opposition.

Aux Divers, Ritzmann, Zurich, demande si l'élection d'un membre du c. c. ne devrait pas être ratifiée par l'A. G. Le président déclare que selon les statuts ceci est l'affaire de l'A. D.

Au nom de l'assistance Aegerter, Bâle, remercie le c. c. et notamment le président, le caissier et le secrétaire pour le travail accompli. Holy, Paris, soulève, la mesure différente appliquée au sujet de l'AVS par opposition aux situations dépendantes, aux professions libérales dont les artistes, qui ont à verser le 4% de leurs ressources, tandis que les employés n'ont à verser que le 2%, l'autre 2% étant payé par l'employeur. Holy s'est renseigné auprès de gens compétents et il lui a été dit qu'isolément, l'artiste ne peut rien mais que des groupements comme tels pourraient peut-être obtenir quelque chose. Il suggère que le c. c. étudie cette question. Glinz, c. c. fait observer que

d'autre part plus l'assuré aura versé une cotisation élevée, plus aussi il recevra plus tard.

Koch, St. Gall, constate une recrudescence du colportage de tableaux. Il y aurait lieu de rechercher les voies et moyens de lutter contre cet abus.

Aegerter, Bâle, pense que cette affaire est du ressort de la commission instituée la veille, ce qui est contesté par H.E. Fischer, Argovie, membre lui aussi de cette commission. Il faut, dit Fischer, choisir entre le protectionnisme et l'individualisme. Les artistes sont des individualistes déclarés et le mal dont il est question est la conséquence inévitable de l'individualisme. Baumberger, Zurich, rappelle qu'il a une dizaine d'années déjà, la section de Zurich a fait une grande campagne contre le colportage d'œuvres d'art, qui n'a malheureusement donné aucun résultat.

Le président central relève le fait que la loi sur le colportage est l'apanage des cantons, et qu'au surplus on ne peut empêcher un artiste qui le voudrait, de faire colporter ses œuvres.

Selon Bohny, Bâle, il ne faut pas dire: « Il n'y a rien à faire », mais bien trouver les personnes qualifiées et disposées à éclairer un acheteur éventuel, afin que celui-ci achète de la bonne peinture plutôt que de la mauvaise. Aegerter complète en disant qu'à Bâle il a été procédé en corrélation avec les marchands de tableaux et non sans un certain succès. Koch, reconnaît la difficulté de tracer une limite entre la bonne peinture et la mauvaise, mais une campagne de presse pourrait être instaurée. Il cite quelques cas concrets et déplorables, montrant l'importance qu'a pris ce commerce.

Ce n'est toutefois pas à l'**« Art suisse »**, ajoute Kempter, qu'il faut recourir, car ce n'est pas à ses lecteurs qu'il y a lieu de s'adresser dans ce domaine. Galli, section tessinoise, constate que précisément la liberté de commerce profite aussi aux « autres » artistes !

Séance levée à 13 h.

Le secrétaire général:
A. Détraz

Ankäufe bei der XXI. Ausstellung der GSMB, Bern 1948.

Ankäufe des Bundes

a) auf Vorschlag der Eidg. Kunstkommision:	18 Werke für Fr. 29,870.—
--	---------------------------

b) auf Vorschlag der Dir. der Eidg. Bauten:	11 » » » 10,200.—
---	-------------------

29 Werke für Fr. 40.070.—

Ankäufe des Kantons Bern

5 » » » 4,900.—

Ankäufe von Privaten

13 » » » 13,510.—

zusammen

47 Werke für Fr. 58,480.—

Dabei entfallen auf

Malerei	38 Werke für Fr. 45,670.—
---------	---------------------------

Bildhauerei	3 » » » 12,100.—
-------------	------------------

Graphik und Zeichnungen	6 » » » 710.—
-------------------------	---------------

47 Werke für Fr. 58,480.—

Die vom Bund erworbenen Werke umfassen:

a) auf Vorschlag der Eidg. Kunstkommision, 15 Bilder von Martin Christ, Georges Dessouslavay, W. Gfeller, W. Gimmi, Eug. Martin, Paul Mathey, Alex. Müllegg, Turo Pedretti, Hans Potthof, E. G. Rüegg, Viktor Surbek, Hans Stocker, Ilse Weber-Zubler, Ugo Zaccheo und Rud. Zender; 1 Plastik von Jak. Probst und 2 graphische Blätter von Giov. Bianconi;

b) auf Vorschlag der Direktion der Eidg. Bauten, 10 Bilder von Albert Aegerter, Jean Apothéloz, A. Gueydan, E. Hornung, Ernest Hubert, Henry Meylan, Carl Moor, Bruno Morenzoni, J. Ritzmann und Fritz Zbinden, und 1 Plastik von Léon Perrin.

Seinerseits erwarb der Kanton Bern 3 Bilder von Numa Donzé, A. H. Daepf und Leonhard Meisser, 1 Plastik von Paul Roth und 1 Zeichnung von Max Böhnen.

Die von Privaten angekauften Werke umfassen 10 Bilder und 3 graphische Blätter.

In den 10 Wochen der Ausstellungsdauer wurden 3777 zahlende und 2296 freie Besucher gezählt, zusammen 6073. Ursprünglich vom 17. April zum 13. Juni vorgesehen, wurde die Ausstellung schliesslich um 2 Wochen, bis zum 27. Juni, verlängert.

Achats à la XXI^e exposition des PSAS**Berne 1948****Achats de la Confédération**

a) sur proposition de la commission fédérale des beaux-arts	18 œuvres pour frs. 29,870.—
b) sur proposition de la direction des bâtiments fédéraux	11 » » » 10,200.—
	29 œuvres pour frs. 40,070.—
Achats du Canton de Berne	5 » » » 4,900.—
Achats du public	13 » » » 13,510.—
ensemble	<u>47 œuvres pour frs. 58,480.—</u>
soit:	
peinture	38 œuvres pour frs. 45,670.—
sculpture	3 » » » 12,100.—
gravures et dessins	6 » » » 710.—
	<u>47 œuvres pour frs. 58,480.—</u>

Les œuvres acquises par la Confédération englobent:

a) sur proposition de la commission fédérale des beaux-arts, 15 peintures de Martin Christ, Georges Dessouslavay, W. Gfeller, W. Gimmi, Eug. Martin, Paul Mathey, Alex. Mülegg, Turo Pedretti, Hans Potthof, E. G. Rüegg, Victor Surbek, Hans Stöcker, Ilse Weber-Zubler, Ugo Zaccero et Rud. Zender; 1 sculpture de J. Probst et 2 gravures de Giov. Bianconi;

b) sur proposition de la direction des bâtiments fédéraux, 10 peintures d'Albert Aegerter, Jean Apothéloz, A. Gueydan, E. Horning, Ernest Hubert, Henry Meylan, Carl Moor, Bruno Morrenzoni, J. Ritzmann et Fritz Zbinden; 1 sculpture de Léon Perrin.

Le Canton de Berne de son côté acheta 3 peintures de Numa Donzé, A. H. Daepp et Leonhard Meisser, 1 sculpture de Paul Roth et 1 dessin de Max Böhnen.

Les œuvres acquises par le public représentent 10 peintures et 3 gravures.

Pendant les 10 semaines d'ouverture de l'exposition (primitivement prévue du 17 avril au 13 juin, elle fut finalement prolongée de 2 semaines, soit jusqu'au 27 juin), il y fut enregistrée 3777 entrées payantes et 2296 entrées libres, soit un total de 6073 visiteurs.



Hans Schwarzenbach, Bern

« Christophorus »

(mit dem Kunstreis der Stadt Bern ausgezeichnet)

Werbte Passivmitglieder!**Recrutez des membres passifs !**